

Huit maires et mairesses de la MRC Drummond veulent rencontrer Yves-François Blanchet



Jean-Pierre Boisvert



Publié le 29 Janvier 2013
Jean-Pierre Boisvert

Pour établir des règles claires en matière de protection de l'eau potable

Huit maires et mairesses de la MRC de Drummond demandent instamment une rencontre avec le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, en vue d'exiger du gouvernement québécois qu'il impose des règles claires en matière de protection des eaux potables et souterraines.

Sujets : [Ville de Gaspé](#) , [Union des municipalités du Québec](#) , [Fédération des municipalités du Québec](#) , [Saint-Bonaventure](#) , [MRC de Drummond](#) , [Québec](#)

Réunis en conférence de presse ce midi à la salle municipale de Saint-Bonaventure, les mairesses Marie-Andrée Auger (Saint-Edmond) et Carole Côté (Wickham) ainsi que les maires Gilles Watier (Saint-Eugène), Claude Bahl (Lefebvre), Benoît Bourque (Saint-Pie-de-Guire), Michel Noël (Durham-Sud), Félicien Cardin (Saint-Bonaventure) et Jean-Pierre Vallée (Saint-Guillaume et préfet de la MRC de Drummond) ont d'abord tenu à manifester leur appui à la Ville de Gaspé dans sa lutte contre Pétrolia qui veut forer à moins de 350 mètres de la maison la plus proche.

Accompagnés de deux des membres du comité scientifique qui a contribué à élaborer le «règlement dit de Saint-Bonaventure», adopté par 45 municipalités au Québec, Richard Langelier, docteur en droit, et Céline Marier, biologiste, les élus ont rappelé que le combat des citoyens de Gaspé est le même que celui qu'ils livrent contre l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste dans la Vallée du Saint-Laurent, un territoire particulièrement visé par l'industrie gazière.

«Les enjeux et la problématique sont identiques, a affirmé M. Cardin. Les municipalités sont seules à se battre contre les corporations aux moyens financiers puissants et aux ambitions démesurées. Il faut que le gouvernement québécois agisse rapidement pour imposer des règles claires et uniformes à la grandeur du Québec». Et de renchérir le maire Michel Noël : «Nous avons travaillé fort depuis un an pour soumettre au gouvernement des amendements au projet de règlement sur la captation des eaux souterraines publié en décembre 2011 afin de protéger nos sources d'eau pouvant résulter des activités des sociétés gazières, pétrolières et minières. Il est temps que le gouvernement nous écoute».

C'est dans ce contexte que les politiciens centricois souhaitent rencontrer Yves-François Blanchet, député de Johnson, ministre de l'Environnement et ministre responsable du Centre-du-Québec. «M. Blanchet est

sensibilisé à notre cause. Il a été le seul député présent lors d'une rencontre en février 2012 où nous avons exposé la situation», a souligné M. Vallée, préfet de la MRC de Drummond.

Comme l'a révélé L'Express dernièrement, le «règlement dit de Saint-Bonaventure», élaboré d'abord à Saint-Bonaventure, grâce à un comité d'experts qui en ont fait un règlement inattaquable sur le plan juridique, a également été adopté par de nombreuses municipalités au Québec, Gaspé étant la 45e.

Un fond de défense sera bientôt créé dans le but d'aider ces municipalités à se défendre devant les tribunaux civils. «C'est bien beau d'avoir un règlement bien fait, mais il n'est pas exclu que l'on devra se défendre si des poursuites nous amènent en Cour», a exposé M. Cardin. «Les municipalités sont toutes seules pour se défendre. Nous pensons que les municipalités qui ont adhéré au règlement dit de Saint-Bonaventure devraient injecter dans ce fond commun une somme égale à un dollar par habitant jusqu'à un maximum de 5 000 \$. Ce fond de défense, qui sera géré par des bénévoles, sera mis sur pied à la fin du mois de février ou au début de mars», a-t-il avancé.

Par ailleurs, l'heure étant aux pressions politiques, Jean-Pierre Vallée a fait savoir qu'une résolution d'appui sera présentée la semaine prochaine à la MRC de Drummond. «On peut prévoir qu'une résolution semblable sera portée devant l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et devant la Fédération des municipalités du Québec (FMQ)», a-t-il ajouté.

À la lumière d'une déclaration récente du ministre Blanchet, les maires et mairesses présents à la conférence de presse osent croire que le ministre péquiste pourrait être un allié. Il a en effet reconnu la légitimité de l'intervention de la municipalité de Gaspé. «De mon point de vue à moi, pour l'instant, ce règlement est valide et applicable, a-t-il dit.

«Cela démontre que nous avons peut-être gagné une bataille mais pas la guerre», s'est dit d'avis Richard Langelier.